



CHALLENGE DES PAYS D'AUVERGNE

Seniors D1 Messieurs

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FF Golf** et de la Ligue.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux

Interdiction de fumer : L'interdiction de fumer, comme prévue dans le Vademecum fédéral, est étendue à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (Jeunes, Adultes, Mid Amateurs, Seniors et Vétérans) et de ses Comités Départementaux et Territoriaux.

NOTE : A l'issue de cette nouvelle saison 2021, les deux équipes qui termineront aux deux dernières places de ce challenge descendront en 2^{ème} Division. Les deux premières en D2 monteront en D1.

Les épreuves de D1 et D2 se joueront le même jour (jeudi). Au cas où une rencontre ne se déroulerait pas le même jour, les joueurs seraient autorisés à disputer qu'une seule épreuve D1 ou D2 initialement prévue le même jour.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Clubs du CTGPA affiliés, avec terrain.

POUR LES EQUIPIERS : Être amateurs licenciés **FF Golf** et membres de l'association sportive du club représenté.

LIMITATION D'INDEX : Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 24. **Tolérance par équipe** : 1 joueur dont l'index est supérieur à 24 et inférieur à 28,1 sera autorisé à participer, mais son index sera ramené à 24.

Rappel : Un Homme est Senior au lendemain de la date anniversaire de ses 50 ans

Tout joueur ayant disputé 2 épreuves de D1 avec son club ne sera pas autorisé à jouer en D2.

ENGAGEMENTS

Du fait des montées et descentes à partir de la fin saison 2021, seuls les clubs qui en 2020 avaient une ou deux équipes engagées en D1 pourront reconduire l'engagement de leurs équipes.

Si un club ne souhaite reconduire son équipe, la commission sportive statuera sur l'engagement d'une ou 2^{ème} équipe aux clubs qui en feraient la demande.

L'inscription d'une équipe constituée de 6 joueurs, est faite à l'aide du formulaire d'inscription à une épreuve par équipes du CTGPA. Elle doit être envoyée à l'adresse indiquée, accompagnée du chèque d'engagement correspondant

INSCRIPTION DES JOUEURS

L'inscription des joueurs doit être faite par extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 5 jours pleins** avant chaque épreuve.

DROIT DE JEU

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu de **27€**

C'est le capitaine de chaque équipe qui :

- ✓ Collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition.
- ✓ Informera par mail de l'absence d'un ou plusieurs joueurs, le responsable de la commission sportive, daniel.combaret@wanadoo.fr et le club accueillant l'épreuve.
- ✓ Remettra au restaurant le montant des repas de ses joueurs (sauf indication contraire du capitaine, le nombre de repas correspondra au nombre d'équipiers inscrits). Prévenir le restaurant du club organisateur 48 heures avant le jour de l'épreuve, le nombre de joueurs qui ne participe pas au repas. Le restaurant pourra facturer les repas non pris au club qui n'aurait pas prévenu de l'absence de ses joueurs dans les temps.

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / BRUT / 18 Trous / 6 Simples.

Les départs en shot-gun à 9h30 seront affichés sur le tableau officiel le matin de l'épreuve.

CLASSEMENT

Classement du jour par équipe : Somme des 5 meilleurs scores Brut

On attribuera le plus mauvais score du jour à chaque équipier manquant d'une même équipe afin qu'elle participe au classement du jour.

- ✓ *En cas d'égalité les équipes seront départagées par la meilleure des cartes non prises en compte afin d'effectuer un classement du jour.*

Classement général par équipe : on attribuera des points en fonction du classement du jour de l'équipe plus des points seront ajoutés en fonction du nombre de joueurs composant l'équipe

Classement individuel : A chaque tour on retiendra 10 joueurs ayant établi les 10 meilleurs scores. On attribuera par ordre décroissant 10 Pts au 1^{er} jusqu'à 1 Pt au dixième. A l'issue des 5 tours, la somme des points obtenue par les joueurs ayant été le plus souvent dans le top 10 déterminera un vainqueur de cette catégorie. (Voir annexe pour détails)

COMITE DE L'EPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la CS du CTGPA

PRIX ET RECOMPENSES

Un trophée récompensera l'équipe classée 1^{ère} à l'issue des 5 tours.

Un trophée récompensera le joueur classé 1^{er} au classement individuel.

CLUBS ENGAGES EN SENIORS D1

Charade - Montpensier 1 & 2 – Avenelles – Ste Agathe – Val de Cher – Vichy – Vézac – Riom – Val d'Auzon – Haute-Auvergne

DATES ET LIEUX

Jeudi 15 Avril	Jeudi 20 Mai	Jeudi 17 Juin	Jeudi 16 Sept.	Jeudi 21 Octobre
Vichy	Haute Auvergne	Ste Agathe	Montpensier	Vezac

GRILLE DES POINTS

ANNEXE

Points attribués à l'équipe en fonction de son classement.		Points attribués pour chaque joueur composant l'équipe	Points Individuels	
1 ^{er}	100		5Pts x Nb Joueurs	1 ^{er}
2 ^{ème}	80	2 ^{ème}		9
3 ^{ème}	60	3 ^{ème}		8
4 ^{ème}	50	4 ^{ème}		7
5 ^{ème}	40	5 ^{ème}		6
6 ^{ème}	30	6 ^{ème}		5
7 ^{ème}	20	7 ^{ème}		4
8 ^{ème}	10	8 ^{ème}		3
9 ^{ème}	0	9 ^{ème}		2
10 ^{ème}	0	10 ^{ème}		1
11 ^{ème}	0			

En cas d'égalité au classement général le départage s'effectue sur le meilleur cumul du nombre de coups de la dernière journée.

En individuel : A l'issue des 5 tours, le classement s'effectuera en comptabilisant les points sur 4 tours. Si un ou plusieurs joueurs ont fait les 5 tours, on comptabilisera les meilleurs scores.

Si un seul joueur a participé à 4 épreuves, le classement s'établira avec la même règle mais sur 3 tours et ainsi de suite. En cas d'égalité le nombre tours joué par les joueurs concernés, puis la meilleure carte sur les tours joués.